

Conseil municipal de la ville de Seyssins du 27/03/2023
Transcription de l'intervention de Loïck Ferrucci, adjoint aux sports

Loïck Ferrucci : *“Pour répondre à la question d'Isabelle Boeuf, déjà merci Isabelle de vous soucier de la vie associative, cette fois. Concernant les projets en discussion du tennis.. alors je vais répondre de manière tout à fait sereine puisque depuis quelques jours ce projet a amené beaucoup de fantasmes, beaucoup de réactions et beaucoup d'émotions.*

Je sais pas si c'est pour cette raison ce soir qu'on a la chance d'avoir une belle audience dans la salle en tous cas je remercie les seyssinois qui sont là pour voir le budget qu'on vous présente, le travail qui a été fait par les services et par l'ensemble de l'équipe municipale. Donc pour répondre sur ce fantasme tennistique .. il se trouve qu'il y a quelques mois au mois de novembre on a fait ensemble les assises de la vie associative. On a présenté le contexte dans lequel on se voit encore aujourd'hui c'est-à-dire une pénurie de l'argent public avec différentes pistes de travail différentes hypothèses.

Dans ces hypothèses Nathalie l'a rappelé tout à l'heure il y avait le fait de :

- *Baisser les dépenses de fonctionnement*
- *Mutualiser nos espaces soit entre plusieurs associations, entre plusieurs utilisations, entre plusieurs communes*
- *Mobiliser l'impôt, c'est pour ça qu'on se voit aujourd'hui et ça a alimenté nos débats*
- *Réviser les tarifs communaux du service public*
- *Abaisser le montant des subventions*
- *Et puis il y avait effectivement l'hypothèse un petit peu taquine - volontairement - de vendre des parcelles municipales.*

Vous avez vu que sur ces points là aujourd'hui on en a retenu quelques-uns. Le fait de :

- *Ne pas baisser les subventions*
- *Mobiliser l'impôt*

Mais sur ce qui était des autres hypothèses, ben oui c'était des hypothèses de travail et quand il y a des hypothèses de travail qu'on formule ben c'est un peu notre côté travailleur on va au bout de ces hypothèses et on voit ce que ça peut donner donc on mène des réflexions, on mène des concertations, et puis on organise des rendez-vous.

Donc suite à ces assises de la vie associative des rendez-vous se sont construits avec la ligue de tennis, avec le tennis club de Seyssins et avec la mairie. Pourquoi parce que dans une de ces hypothèses il y avait la mutualisation de nos espaces publics. Or je vous rappelle que sur Seyssins il y a deux espaces qui s'adressent à la pratique de tennis qui sont la ligue de Seyssins et le tennis club de Seyssins à 500 mètres d'écart.

Donc on a trouvé que ce n'était pas déraisonnable totalement de mener cette réflexion pour savoir comment on pouvait mutualiser les espaces. Donc plusieurs rendez-vous se sont construits, entre la ligue et le tennis, parfois seulement ou avec la ville de Seyssins aussi au milieu de tout ça.

Donc c'était des échanges et des échanges qui ont abouti à certaines hypothèses selon lesquelles il y avait des contraintes des deux côtés. Ce qui est normal quand on change des habitudes mais au moins ça nous a permis de creuser la réflexion.

Il en ressortait certaines contraintes du côté du tennis club de Seyssins qui a bien été compris par la mairie et qui a bien été compris par la ligue notamment sur l'éclairage des courts extérieurs, notamment sur le club house. Et je dirais que les discussions elles n'étaient pas arrêtées ici puisque la ligue encore pour les avoir eu par téléphone dans la semaine était prête à aller un peu plus loin typiquement sur l'éclairage des courts extérieurs

ou sur l'utilisation des courts intérieurs qui aurait permis justement au tennis club de Seyssins de continuer sa pratique sportive notamment avec l'école de tennis.

Il se trouve que les discussions par rapport à ces fantasmes ont peut-être été abordées un peu vite.

Un fantasme qui peut être né aussi de fait que oui c'était une piste de recherche de dire que pour équilibrer notre budget si on ne souhaitait pas augmenter l'impôt on aurait pu vendre cette parcelle communale.

Bon en tout état de cause aujourd'hui, vous comme moi je pense, nous n'avons vu passer ni promoteurs, ni offres d'achat, ni compromis de vente, ni acte authentique. Pourquoi ? parce qu'on n'avait pas mené les travaux pour aller jusqu'à l'aboutissement de tout ça.

Par contre effectivement si on avait trouvé un terrain d'entente et là je vais bien le répéter parce que quand il y a des questions qui sont posées nous on est là pour répondre bien sûr, mais faudrait-il encore qu'on écoute la réponse dans son ensemble. S'il y avait eu un accord trouvé entre la ligue de tennis et le club de tennis de Seyssins évidemment que ça aurait permis de mutualiser un espace public. Un autre espace public se serait retrouvé inutilisé. On a aussi cette conscience d'utilisation de nos espaces. Il aurait bien fallu en faire quelque chose un jour... Peut-être un jour il aurait fallu en faire quelque chose .. si il y avait eu un accord qui avait été trouvé.

Un autre exemple... Et si Laurence je vous vois faire non mais si, la réponse c'est ça.

Un autre exemple, l'école des îles. Qui aurait pu se douter il y a 10 ans qu'à l'école des îles on allait avancer sur un projet de médiathèque. Ben personne puisque l'espace était utilisé. Il en est de même pour le tennis club de Seyssins.

Donc aujourd'hui arrêtons ce fantasme, pas de tour Agbar de 38 étages à la place du tennis club de Seyssins. Les discussions sont en train peut-être de reprendre, peut-être ne reprendront-elles pas, décidément Nathalie elle a achevé le micro mais peut-être moi aussi, mais dans tous les cas simplement dire que quand il y a des questions qui sont posées on est tout à fait à l'écoute des questions tout à fait à l'écoute du dialogue simplement avançons dans des relations de confiance ne faisons pas des fantasmes ubuesques parce que à mon sens c'était ça ça a créé beaucoup d'émotion pour pas grand-chose mais j'espère que ce soir la réponse est claire, la négociation n'ayant pas abouti le rapprochement avec la ligue n'ayant pas abouti non plus et ben il n'y a pas de promoteur, il n'y a pas de projet il n'y a rien du tout donc soyons tous calmes reprenons une vie associative sereine et merci Isabelle de m'avoir permis de répondre .”

Fabrice Hugelé : *“Merci Loïck pour ces précisions bien utiles... c'est sur le même sujet ?”*

Laurence Algudo : *“oui je voudrais répondre à Loïc Ferrucci. En fait, je viens de voir la définition du fantasme. Le fantasme c'est une manifestation conscience ou inconsciente d'un désir. Donc on se retrouve dans la psychanalyse. Ça me gêne un peu de vous entendre dire qu'on est dans le fantasme alors qu'on a rencontré des Seyssinois, des adhérents, que vous avez lu comme nous le site du tennis et que vous n'arrivez pas simplement à être dans la confrontation pour dire que ce n'est pas du fantasme, ça a été une réalité voilà, et ça a été dit le 9 mars en commission. Non moi je suis assez étonnée de vous entendre avoir ce discours-là. Donc oui je hausse la tête, je m'étonne, je n'arrive pas à vous croire.”*

Loïck Ferrucci : *“mais vous haussez la tête ... merci Laurence pour cette remarque tout le monde a le droit de fantasmer toutefois. Tout le monde. Mais simplement pour vous répondre - non je vais finir s'il vous plaît Laurence sur ça - quand il y a des hypothèses de travail parce*

que nous on travaille on va jusqu'au bout de ces hypothèses de travail c'est ce qu'on a appelle réfléchir à des projets. Ce projet est-il lancé aujourd'hui ? Non. Donc oui c'est un fantasme.”